

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : le 6 décembre 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : le 6 décembre 2017

Le 12 Décembre de l'année deux mille dix-sept à 18h30

à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	A	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	E	M GACHET	MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	M CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	E	M CLEMENT
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

La séance est ouverte

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BETES est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n°92-843 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu la consultation préalable du comité technique lors de sa séance du 23 novembre 2017,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSÉ :

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Montesquieu en créant des emplois suite à un reclassement pour inaptitude physique, une demande d'intégration par voie directe.

Il est précisé que s'il s'agit de création d'emplois, les agents étaient déjà en poste sur d'autres grades (infirmier en soins généraux hors classe, de technicien principal de 2ème classe).

Ensuite la création de deux emplois sur le grade d'attaché pour exercer les fonctions de coordonnateur jeunesse - enfance - éducation suite à une mutation et un coordonnateur jeunesse petite enfance.

Cet emploi n'était pas prévu initialement au budget primitif suite à un financement de la Caisse d'allocations familiales en attente.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Enfin, la création d'un emploi de chargé de relations entreprises affecté au service emploi.

Il est possible que cet emploi soit pourvu par contrat, lié au dispositif du Fonds Social Européen (FSE).

La Communauté de Communes de Montesquieu bénéficiera d'un financement correspondant à ces charges de personnel sur la base d'une convention de partenariat avec le PLIE des Graves.

- Suppression d'un emploi d'infirmier en soins généraux hors classe dans le cadre d'une procédure de reclassement pour inaptitude physique et création d'un emploi de rédacteur

Les fonctionnaires territoriaux devenus inaptes à l'exercice de leurs fonctions pour raison de santé, peuvent sur leur demande être reclassés dans un autre cadre d'emplois, s'ils sont déclarés aptes à remplir les fonctions correspondantes.

Ce reclassement pour inaptitude physique entraîne pour le fonctionnaire un changement dans sa situation administrative.

Une procédure de reclassement est en cours au sein des services de la Communauté de Communes de Montesquieu concernant un agent affecté dans le secteur de la petite enfance faisant intervenir à la fois la médecine préventive et professionnelle, le comité médical, le Centre de Gestion, le fonds d'insertion pour l'emploi des personnes handicapées et un psychologue du travail.

La Communauté de Communes de Montesquieu a donc recherché avec l'appui des différents partenaires mentionnés ci-dessus, les différentes possibilités de classement de cet agent.

Un emploi d'animateur référent Maison de services au public chargé des missions suivantes a été ouvert:

Missions principales :

Gestion de la MSAP : animation et suivi administratif quotidiens

- Accueil des administrés,
- Accompagnement sur le point CAF,
- Accompagnement sur le relais pôle emploi,
- Relais de permanences Familles en Gironde, Info Droits et CIBC 33,
- Relais de dossiers de demande de cartes grises, permis de conduire, cartes d'identité, passeports,
- Relais d'autres activités de la communauté de communes (transports scolaires...),
- Contact avec les communes : s'assurer que la borne relais fonctionne, cerner les éventuels dysfonctionnements, accompagner dans la gestion quotidienne,
- Cerner et signaler les besoins de la MSAP (matériels, communication...),
- Gestion de planning en collaboration avec les animatrices suppléantes,
- Relais de formations auprès des animatrices suppléantes.

Missions annexes :

- Formations en lien avec l'hygiène et la sécurité,
- Assistant de prévention,
- Soutien administratif du service juridique.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Parallèlement, une étude sur l'aménagement des conditions matérielles d'exercice des missions de l'agent est lancée avec la participation du FIPHP.

Il est indiqué qu'afin de préparer ce reclassement, l'agent a été placé en convention d'immersion professionnelle préalablement afin de déterminer si l'emploi proposé était compatible avec la situation professionnelle et médicale de l'agent.

Cette évolution se fait à effectifs constants, puisque l'agent est déjà remplacé dans la structure de la petite enfance.

- Suppression d'un emploi de technicien dans le cadre d'une procédure d'intégration par voie directe et création d'un emploi d'attaché

L'intégration directe s'effectue entre corps et cadre d'emplois appartenant à la même catégorie, et de niveau comparable, appréciés au regard des conditions de recrutement ou du niveau des missions prévues par les statuts particuliers.

L'agent actuellement Infirmière en soins généraux 1^{er} grade ISGS, classée en catégorie A de la fonction publique hospitalière, actuellement en disponibilité, titulaire d'un diplôme d'État d'infirmière, d'une licence Sciences Humaines et Sociales, d'un BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau, est actuellement employée dans les services de la Communauté de communes de Montesquieu en contrat et exerce les fonctions de Technicien Rivière Spécialisé sur les risques d'inondations et ouvrages hydrauliques.

La commission administrative paritaire a émis un avis favorable à cette intégration le 27 septembre 2017.

- Création d'un emploi de coordonnateur jeunesse - enfance - éducation

• Missions principales :

- Piloter et mettre en œuvre le projet de la collectivité en direction de l'enfance et de la jeunesse,
- Accompagner et développer des actions ludiques, d'éducation et/ou de prévention en partenariat avec les acteurs et les partenaires institutionnels et/ou associatifs concernés,
- Coordonner le Contrat Enfance Jeunesse avec l'appui et la participation des coordonnateurs (trices) chargé(e)s de la petite enfance, en lien avec le conseiller territorial de la Caisse d'Allocations Familiales (évaluation, bilans, diagnostic),
- Animer le réseau des acteurs jeunesse communaux en lien avec les partenaires institutionnels,
- Assurer la préparation du budget et son exécution, appliquer les règles et procédures administratives (délibération, marchés publics...).

• Missions annexes:

- Mettre en réseau les structures et personnels des communes, en charge de l'enfance et de la jeunesse afin de développer des logiques de coopération, de mutualisation,
- Organiser des formations à l'attention de ce réseau d'acteurs dans une dynamique de formation

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

continue avec l'appui du service ressources humaines de la collectivité,

- Assurer une veille prospective (réglementation, prévisions, législatives, éléments sanitaires et sociaux, etc.),
- Participer à la commission vie locale, instance composée d'élus et aux différentes démarches et projets en direction de la jeunesse (Contrat territorial d'éducation artistique et culturel, travail sur la lecture publique, ...)
- Développer et accompagner la mise en place d'activités numériques avec les services de la Communauté de Communes de Montesquieu, les partenaires institutionnels, et les acteurs ressources dans ce domaine,
- Bonne connaissance du fonctionnement administratif, budgétaire et politique des collectivités territoriales,
- Une expérience dans le secteur de l'animation serait un plus (connaissance de la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs),
- Posséder de réelles qualités relationnelles, de diplomatie, d'écoute, de négociation afin de rassembler des acteurs différents (élus, techniciens, institutionnels...),
- Maîtrise de la conduite de réunions, de conduite de projet,
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

- Création d'un emploi de coordonnateur petite enfance

• Missions principales :

- Piloter et mettre en œuvre le projet de la collectivité en direction de la petite enfance et de la parentalité,
- Piloter, animer, évaluer l'observatoire territorial petite enfance (groupes de travail, statistiques, évaluation, rédaction de documents de synthèse...),
- Coordonner la partie petite enfance du Contrat Enfance Jeunesse avec l'appui de la responsable du service, le coordonnateur enfance-jeunesse, et le conseiller territorial de la Caisse d'allocations familiales (évaluation, bilans, diagnostic),
- Participer à la préparation du budget et suivre son exécution, en appliquant les règles et procédures administratives (délibération, marchés publics...).

• Missions annexes :

- Mettre en réseau les structures et les acteurs en charge de la petite enfance afin de développer des logiques de coopération, de mutualisation,
- Organiser des formations à l'attention de ce réseau d'acteurs dans une dynamique de formation continue en collaboration avec l'appui du service ressources humaines de la collectivité,
- Assurer une veille prospective (réglementation, prévisions, législatives, éléments sanitaires et sociaux, etc.),
- Participer aux réunions et démarches projets en direction de la petite enfance (Contrat territorial



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

d'éducation artistique et culturel, travail sur la lecture publique...),

- Bonne connaissance du fonctionnement administratif, budgétaire et politique des collectivités territoriales,
- Posséder de réelles qualités relationnelles, de diplomatie, d'écoute, de négociation afin de rassembler des acteurs différents (élus, techniciens, institutionnels...),
- Maîtrise de la conduite de réunions, de conduite de projet,
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

- Création d'un emploi de référent PLIE

Initié par la commune de Bègles, le PLIE des Graves a été étendu à la Communauté de Communes de Montesquieu en 2003. Financé essentiellement par les fonds structurels européens et associe la Communauté de Communes de Montesquieu et la Commune de Bègles.

Plateforme d'initiation et de coordination des différents partenaires, le PLIE a notamment pour objectif de permettre aux personnes éloignées du marché du travail d'accéder à l'emploi en empruntant deux axes complémentaires :

- Accès progressif à l'emploi sur la base d'actions d'insertion professionnelle pour développer les compétences,
- Accès direct à l'emploi sur la base d'actions de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi.

• **Missions principales :**

- Repérer et identifier les futurs participants du PLIE et leurs besoins,
- Effectuer des entretiens individuels approfondis de suivi,
- Aider à résoudre les problèmes à finalité professionnelle posés par un public rencontrant certaines difficultés périphériques,
- Évaluer les participants et construire leur parcours en proposant les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'actions,
- Informer, conseiller et aider les personnes à effectuer des choix et prendre des décisions raisonnées,
- Mobiliser des techniques et solliciter des services et des partenaires,
- Effectuer un suivi administratif,
- Travailler en transversalité avec d'autres services.

• **Missions principales :**

- Connaissance des dispositifs et acteurs de l'emploi, formation et insertion professionnelle et particulièrement du PLIE,
- Expérience en accueil et accompagnement du public,
- Expérience en conduite d'entretiens individuels et collectifs,
- Savoir évaluer l'adéquation entre le projet de la personne et sa faisabilité,
- Suivre et dynamiser la recherche d'emploi d'un usager,
- Capacité rédactionnelle, sens de l'écoute et de l'empathie,
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel de droit public recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée compte tenu du financement spécifique de cet emploi, si aucune candidature d'agent titulaire ne correspond aux besoins de la Communauté de communes de Montesquieu ; à cet effet, le niveau de recrutement de l'agent devra correspondre aux conditions d'accès au concours externe d'assistant socio-éducatif et la rémunération de l'agent sera déterminée par rapport au grade des assistants socio-éducatifs indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale et la catégorie hiérarchique des fonctions exercées.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Décide de la création des emplois suivants à compter du 1^{er} janvier 2018 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Rédacteur	1	Administrative	B	28/35ème	Reclassement pour inaptitude physique
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Intégration par voie directe
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Recrutement suite à mutation
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Création d'emploi
Assistant socio-éducatif (réfèrent PLIE)	1	Sociale	B	35/35ème	Recrutement externe

- Décide de la suppression des emplois suivants à compter du 1^{er} janvier 2018 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Infirmier en soins généraux hors classe	1	Médico sociale	A	28/35ème	Reclassement pour inaptitude physique



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Technicien principal de 2ème classe	1	Technique	B	35/35ème	Intégration par voie directe
-------------------------------------	---	-----------	---	----------	------------------------------

- **Autorise** Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et signer les pièces correspondantes,

- **Dit** que l'emploi de référent PLIE (s'il n'est pas fonctionnaire titulaire) sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs, si aucune des candidatures ne correspondaient aux besoins de la Communauté de Communes de Montesquieu, celle-ci bénéficiant d'un financement correspondant à ces charges de personnel sur la base d'une convention de partenariat avec le PLIE des Graves,

- **Dit** que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la communauté de communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 12 décembre 2017

Le Président de la CCM

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement